TABLE DU VOLUME 71

Fascicule 1

Les Archiaciidae (Cassiduloida, Echinoidea) du Crétacé supérieur de Tunisie et leur mode de vie, par Andrew B. SMITH et Dalila ZAGHBIB-TURKI (avec 8 figures et 3 planches dans le texte) 1

Un nouveau Rhénanide (Vertebrata, Placodermi) de la formation de Belén (Dévonien moyen) Bolivie, par Daniel GOUJET, Philippe JANVIER et Mario SUAREZ-RIGLOS (avec 5 figures et 1 planche dans le texte) 35

Compte rendu du congrès international : « Contemporary Issues in Systematics » par Daniel GOUJET 55

Fascicule 2

Les *Micraster* (Echinoidea, Spatangoida) de la limite Turonien-Sénonien dans la région stratotypique du Sénonien (Sens, Yonne). Implications stratigraphiques, par Monique FOURAY et Bernard POMEROL (avec 5 figures et 2 planches dans le texte) 59

Les Thyestidiens (Osteostraci) du Silurien de Saaremaa (Estonie). 1re partie : morphologie et anatomie, par Philippe JANVIER (avec 35 figures dans le texte) 83

Pour la bibliothèque 149

Fascicule 3

Bois fossiles des dépôts du Karoo du Bassin du Luwegu (Tanzanie méridionale), par Bernadette GIRAUD et Otfried HANKEL (avec 4 figures et 2 planches dans le texte) 159

Les Thyestidiens (Osteostraci) du Silurien de Saaremaa (Estonie) 2e partie : analyse phylogénétique, répartition stratigraphique, remarques sur les genres *Auchenaspis*, *Timanaspis*, *Tyriaspis*, *Didymaspis*, *Sclerodus* et *Tannuaspis*, par Philippe JANVIER (avec 7 figures dans le texte) 187

Pour la bibliothèque 217

Fascicule 4

Nouveaux Hyaenodontinae (Creodonta, Mammalia) du Paléogène de Mongolie, par Demberlyin DASHZEVEG (avec 19 figures dans le texte) 223

Le genre *Samotragus* (Artiodactyla, Bovidae), une antilope du Miocène supérieur de Grèce, par Geneviève BOUVRAIN et Louis de BONIS (avec 6 figures et 5 planches dans le texte) 257

Pour la bibliothèque 301

© 1985, *Masson, Paris.* *Le Directeur de la Publication :* J. TALAMON.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.
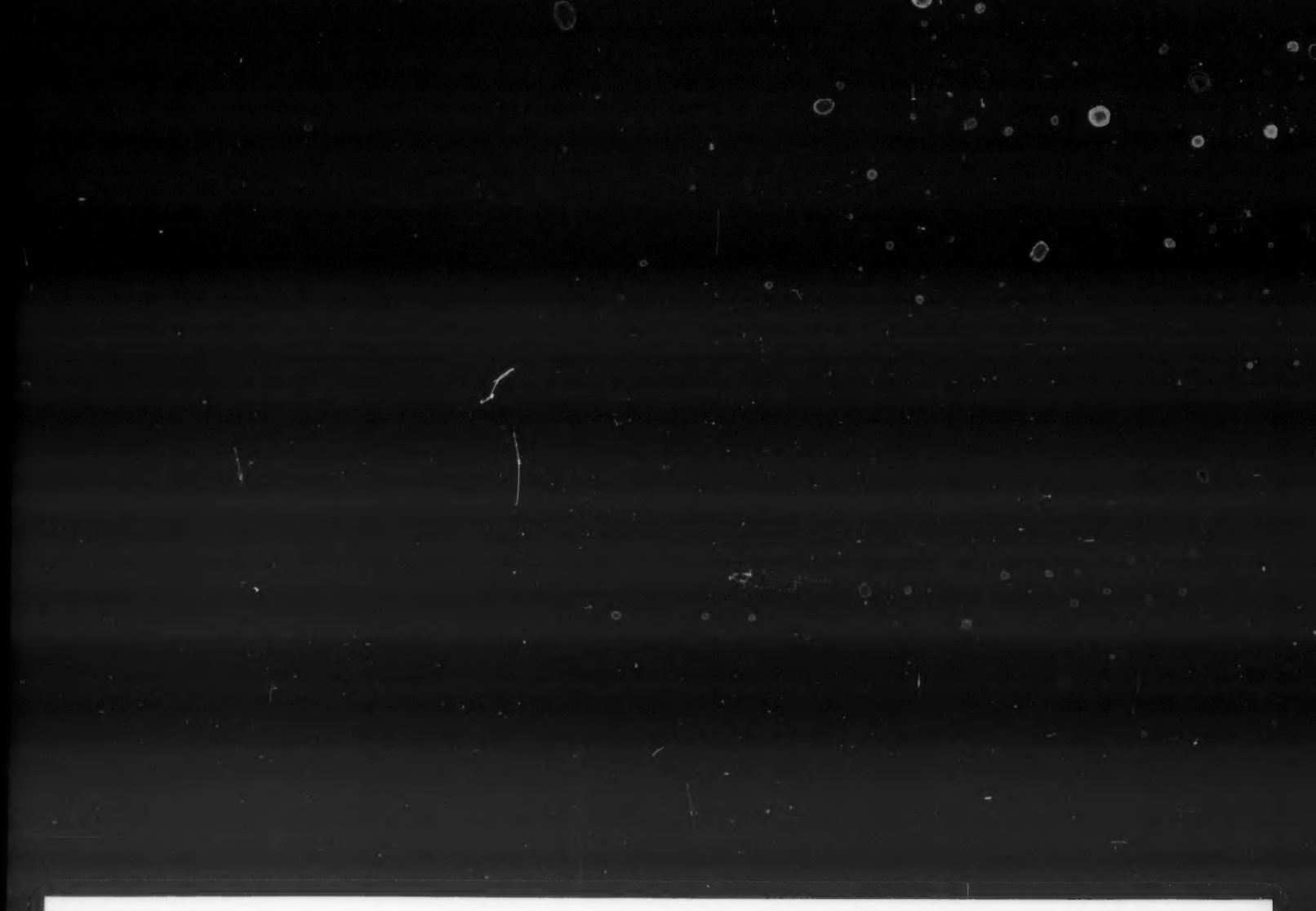
Masson, éditeur, Paris. Dépôt légal : 1985. N° d'ordre : 5750. — 1er trimestre 1986.
Imprimé par Soulisse et Cassegrain, à Niort (France). D.L. n° 2267. *Printed in France.*